

f. Règlement de l'école



Un bon départ : communiquer les règles de l'école dès le début.

Le processus éducatif est facilité lorsque les règles de l'école sont respectées. La communication de ces règles aux familles multilingues d'une manière qu'elles comprennent constitue une base solide pour une collaboration efficace entre les parents et l'école.

Nous vous suggérons de présenter le règlement intérieur de l'école de la manière la plus simple et la plus claire possible, en utilisant un langage simple, des images, des icônes et en le rédigeant dans plusieurs langues. Ce règlement doit également être disponible sur votre site Internet en indiquant clairement dans quelle langue il est rédigé.

Veillez trouver [sur notre site Web](#) des dépliants avec des images que vous pouvez utiliser à cette fin. Encore une fois, s'il existe des règles établies par votre école et qu'elles ne sont pas incluses dans le dépliant, veuillez utiliser l'espace prévu dans le dépliant pour les ajouter. Assurez-vous que les règles que vous ajoutez sont illustrées ou données dans une langue comprise par les familles dont les enfants fréquentent votre école.